

Paris le 10 Juillet 2010

# **Prévention des risques dans les Etablissements d'enseignement au Maroc.**

## **PREAMBULE**

**Pourquoi la culture du risque et les actions en général de sensibilisation à la prévention des risques sont-elles prioritaires en milieu scolaire?<sup>1</sup>**

- Les enfants représentent la société de demain,
- Les enfants, plus curieux et moins conditionnés que les adultes, sont plus réceptifs aux messages de prévention des risques,
- Les enfants sont les meilleurs «transmetteurs» d'informations auprès de leur famille et contribuent ainsi à diffuser les messages de prévention des risques,
- Surtout les enfants sont les cibles les plus vulnérables devant le risque.

En un mot les enfants sont les meilleurs vecteurs pour l'établissement d'une culture du risque.

L'école doit être le lieu privilégié de l'apprentissage à la prévention des risques, et d'autre part les établissements scolaires se doivent d'être le moins vulnérable possible aux différents types de risques auxquels ils peuvent être confrontés. Deux grands thèmes seront abordés :

1. La culture du risque :
  - éducation des enfants d'âge scolaire à la connaissance des risques
  - la sensibilisation à la prévention des risques
  - le comportement à tenir face aux situations de crise.
2. La mise en sécurité des établissements scolaires et lieux publics fréquentés par les enfants en période scolaire.

-Basé sur les Principes et les différents « leviers » énoncés dans la Charte Nationale d'Education et de Formation, il est proposé de réaliser une cartographie des différents types de risques auxquels peuvent être confrontés :

---

<sup>1</sup> RISK PREVENTION AT SCHOOL :Noura belayachi, J.P. Massue,P. Laclemece : Council of Europe AP/CAT(2003) 11 Rev 2

- Les enfants dans les Etablissements scolaires et sur le chemin d'aller et de retour de la maison à l'école,
- Les enseignants, les personnels administratifs et techniques
- Les bâtiments scolaires,

2- Mise en place de « plan particulier de mise en sûreté des Etablissements scolaires :PPMS qui seraient mis sur support informatique dans le cadre d'un réseau informatique utilisant les mêmes logiciels dont les points focaux seraient : Le Ministère de l'Education, les Académies, les Délégations et les Directeurs ou Directrices des Etablissements scolaires, avec réalisation de deux exercices de simulation chaque année.

3-Intégration dans les programmes scolaires à partir des cours d'instruction civique, et des différents enseignements disciplinaires, de la connaissance et des mesures de prévention et de protection contre ces différents types de risques :

- Risques naturels,
- Risques technologiques,
- Risques liés à l'instrumentalisation de la violence,
- Risques sanitaires,
- Risques liés au changement climatique

4- Activités péri- scolaires basées sur l'utilisation d'internet, par exemple : -proposer à des élèves d'Etablissements scolaires de s'engager dans une étude sur les risques, le « changement climatique et leurs incidences sur la santé» dans leur région en utilisant les potentialités d'internet. Cette étude ayant pour objectifs de favoriser l'implication des adolescents pour - comprendre la nature des risques, du Changement climatique : signes, causes, conséquences régionales et dans leur vie personnelle, définir des actions pour réduire les effets négatifs des risques ,du Changement climatique proposer des « éco- gestes » pour en diminuer les effets.

Concrètement :

1- Constitution d'une équipe internationale composée de six experts marocains et de six experts internationaux : I. correspondant aux domaines d'expertise suivant :

- Risques naturels,
- Risques technologiques,
- Risques sociaux et liés à l'instrumentalisation de la violence,
- Risques sanitaires,
- Risques liés au changement climatique
- Expert des technologies de l'information et de la communication
- Un psychologue,

2- Mise en œuvre d'un test dans au moins 3 des 5 Délégations sélectionnés sur une période de six mois : février 2008-Juillet 2008, évaluations des résultats, synthèse et proposition de généralisation du processus avec l'objectif :

:

- de réaliser la cartographie du risque en coopération avec :

- La Protection Civile,
  - Les Services compétents de l'Environnement,
  - Les Services compétents de la Recherche en matière sismique etc...
- de mettre en place un PPMS dans les établissements scolaires des zones choisies...

### Introduction :

L'objectif de cette initiative tel qu'approuvé par Monsieur le Ministre de l'Education Nationale vise à mettre en place, dans chaque établissement scolaire, un plan de mise en sûreté répondant aux objectifs suivants :

**Être prêt face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur à :**

- **Assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours extérieurs,**
- **Appliquer les directives des autorités.**

**Le plan (PPMS)<sup>2</sup> doit permettre de répondre aux questions suivantes :**

- Qu'est ce qu'un risque majeur ?
- Qu'est ce qu'un plan de mise en sûreté ?
- Quand déclencher l'alerte ?
- Comment déclencher l'alerte ?
- Où et quand mettre les élèves en sûreté ?
- Comment gérer la communication avec l'extérieur ?
- Quelles consignes à appliquer dans l'immédiat ?
- Quels documents et ressources sont indispensables ?
- Quelles sont les Autorités responsables des secours ?
- Quelles pourront être leurs consignes ?

**La Méthodologie pour la réalisation du plan prévoit six étapes :**

1 – Identifier les risques majeurs prévisibles auxquels l'établissement est exposé,

---

<sup>2</sup> Sylvette Pierron IFFORME :le PPMS

- 2-Constituer un groupe de personnes ressources,
- 3- Sélectionner les lieux de mise en sûreté adaptés,
- 4-Prévoir les moyens logistiques nécessaires,
- 5-Organiser l'information des personnels, des élèves et de leurs parents,
- 6-Organiser un exercice de simulation pour valider le PPMS.

#### **Les 6 questions auxquelles le Plan doit répondre.**

- 1- Quand déclencher l'alerte ?
- 2- Comment déclencher l'alerte ?
- 3- Quelles consignes appliquer dans l'immédiat ?
- 4- Où et comment mettre les élèves en sûreté ?
- 5- Comment gérer les communications avec l'extérieur ?
- 6- Quels documents et ressources sont indispensables0

#### **Les Documents indispensables ou souhaitables sont :**

- Fiche « Répartition des missions du personnel »,
- Plans de l'Etablissement,
- Liste des effectifs théoriques,
- Annuaire de crise,
- Fiches « Effectifs des élèves absents ou blessés »
- Fiche « Recommandations générales en fonction des différents risques »
- Contenu de la mallette de première urgence,
- Fiche individuelle d'observation,
- Affiche « information des familles : les bons réflexes en cas d'accident majeur »

#### **La Liste des principaux sigles.**

## **I- La mise en œuvre<sup>3</sup> :**

L'année scolaire 2008-2009 a vu l'appropriation et la mise en oeuvre du Plan Particulier de mise en sécurité (PPMS) des Etablissements scolaires au Maroc. La période suivante couvrant le début de l'année scolaire (2009-2010) de Septembre 2009 à Décembre 2009, a permis de mettre en place le plan de généralisation du PPMS des Etablissements scolaires au Maroc.

Par définition lors de la phase de préparation du PPMS dans chaque Etablissement scolaire il a été identifié les différents types de risques (annexe 1) auxquels l'Etablissement scolaire pouvait être confronté.

---

<sup>3</sup> Equipe d'experts : Coordonnateur : Jean Pierre Massué,  
 Experts :Mme Sylvette Pierron, Thierry Pinot, Yves MUNOZ, Guy BICHET, Jean Marie Demontrond

Cette information est cruciale pour mettre en œuvre, dans un deuxième temps, une politique de mise aux normes de sécurité de ces derniers et ceci dans une optique pragmatique de généralisation du processus

#### Année scolaire 2008-2009 :

La période couvrant l'année scolaire 2008-2009 a permis de mettre en œuvre le PPMS dans les diverses Académies marocaines. Il a été fait le point sur l'état de mise en œuvre du PPMS, Voire en annexe 2 la note en date du 30 octobre 2008 adressée à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale concernant la protection des écoles contre les évènements climatiques extrêmes : inondations ...

- Pourcentage d'Etablissements scolaires ayant mise en place leur PPMS : mise en évidence des difficultés rencontrées : proposition pour compléter et finaliser la mise en place du PPMS dans l'ensemble des Etablissements scolaires :
- Il a été également analysé le contenu des PPMS mis en œuvre pour mettre en évidence par Etablissement scolaire les risques auxquels ils sont confrontés. Cette analyse pouvant permettre, d'examiner la faisabilité, à partir de l'identification « pragmatique » des risques, de la rédaction de plans de « mise en conformité » des Etablissements scolaires avec les normes de sécurité.

-

#### - **La Généralisation du PPMS :**

-

La généralisation de la mise en place des PPMS dans l'ensemble des Etablissements scolaires au Maroc a demandé :

- La mise en place de programmes de formation des Chefs des Etablissements scolaires n'ayant pas encore mis en place leur PPMS,
- La détermination d'un calendrier de mise en œuvre des PPMS dans ces Etablissements scolaires.

### **I-A Bilan de la phase de mise en place des PPMS dans les Etablissements scolaires.**

La période couvrant l'année scolaire 2008-2009 a permis de mettre en œuvre le PPMS dans les diverses Académies marocaines et de faire le point sur l'état de mise en œuvre du PPMS :

- Pourcentage d'Etablissements scolaires ayant mise en place leur PPMS : Mise en évidence des difficultés rencontrées : propositions
- Propositions pour compléter et finaliser la mise en place du PPMS dans l'ensemble des Etablissements scolaires :
  - Formations des Chefs des Etablissements scolaires n'ayant pas encore mis en place leur PPMS,
  - Calendrier de mise en œuvre des PPMS dans ces Etablissements scolaires.

La première phase a couvert la période novembre 2008 - décembre 2008, elle concernait les Académies suivantes :

I- Académie Taza- Al Houceima-Taounat ,  
Délégation El Houceima

II- Académie Région Orientale  
Délégation Oujda Angad  
Délégation Nador :  
Consultant :Yves MUNOZ

III Académie Région Meknès-tafilalet  
Délégation Ifrane  
Délégation Errachidia  
Consultant : Guy BICHET

IV- Académie Région Tadla- Azilal

V Académie Région Marrakech-Tansift- El Haouz.  
Délégation Chichaoua  
Délégation El Haouz  
Consultant : Jean Marie Demontrond

Sur le plan universitaire :

L' Office national des Œuvres Universitaires, sociales et Culturelles ONOUSC Rabat  
Cité Universitaire Agdal  
Cité Universitaire Souissi II  
Consultant :Mme Sylvette Pierron .

Les premiers résultats...

- **Monsieur le Ministre de l'Education Nationale avait pris la décision d'engager une série d'initiatives visant la mise en sécurité des Etablissements d'enseignement Les récentes inondations Octobre 2008 qui ont affecté plusieurs régions au Maroc et en particulier des Etablissements d'Enseignements sont venues confirmer le bien-fondé de sa décision. Le Dr Mustapha Denial Conseiller de Monsieur le Ministre de l' Education nationale a aussitôt mis en œuvre une série d'actions pilotes:**

-Organisation d'un colloque « l' Ecole lieu de sécurité » : Rabat le 1 et 2 Décembre 2008, sur le thème : Prévention et protection contre les risques dans les Etablissements scolaires et universitaires : Comment mettre en œuvre de plans de sécurité dans les Etablissements d'enseignement ? voir en annexe 2 le programme

- Élaboration les 3 et 4 décembre d'un programme de travail avec une répartition des tâches et missions visant la mise en place des plans de mise en sécurité des Etablissements d'enseignement par les équipes Provinciales. Ce programme a été mis en œuvre dans les différentes Délégations avec le

concours d'une équipe de Consultants pendant la semaine du dimanche 14 décembre au samedi 20 décembre 2008.

- Organisation d'un Séminaire le Dimanche 21 Décembre 2008 à l'Académie de Marrakech au cours duquel une évaluation de la mise en œuvre du « Plan de mise en sécurité des Etablissements d'Enseignement : PPMS » a été réalisé.

### **Présentation et résultats du Séminaire de « Marrakech »**

Ce Séminaire était présidé par le Directeur de l'Académie de Marrakech et le Dr Mustapha Denial Conseiller de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et les Directeurs Centraux de la Stratégie et de la Vie Scolaire.

Au cours de ce Séminaire, le coordonnateur de l'équipe de Consultants J.P. Massué a présenté un rapport sur la problématique de la « gestion des risques dans la société moderne,

Madame S. Pierron a rappelé les grandes lignes de la méthodologie de la mise en place d'un Plan de mise en sécurité d'établissements d'enseignement,

Les Délégués des différentes Délégations parties au Programme ont présenté l'état de mise en place du PPMS dans leur Délégation en vue de la généralisation du processus :

- Délégation Al Houceima ,
- Délégation Oujda Angad ,
- Délégation Nador ,
- Délégation Ifrane ,
- Délégation Errachidia ,
- Délégation Azilal ,
- Délégation Chichaoua ,
- Délégation El Haouz ,

L'ensemble des Délégations après avoir présenté l'état de mise en œuvre du PPMS dans différents Etablissements scolaires : Ecoles, Collèges, Lycées et évalué le déroulement de plusieurs « Simulations » dont certaines ont fait l'objet de présentation filmée. Ils ont considéré que la mise en place d'un plan de mise en sécurité des Etablissements d'Enseignement correspondait à un besoin et que sa généralisation à l'ensemble des Etablissements d'enseignement au Maroc était souhaitée.

Par contre le film de la mise en œuvre du PPMS à la Cité Universitaire d'Agdal n'a pas pu permettre de se rendre compte de l'état de mise en place du Plan dans cet Etablissement.

Lors de la séance de conclusions en fin de journée une synthèse a été présentée par J.P. Massué, en tenant compte des remarques émanant des différentes Délégations visant l'intérêt de la mise en place de « Plan de mise en sécurité des Etablissements d'Enseignement » au Maroc et sa généralisation. Les principaux

enseignements résultants de la mise en œuvre du programme pouvant se résumer ainsi :

- 1 : Les Délégations ont exprimé leur grand intérêt pour la mise en place des « plans de mise en sécurité des Etablissements d'enseignement » au Maroc. Ils ont confirmé sa faisabilité et l'importance de sa généralisation à l'ensemble des Etablissements d'Enseignement dans le Royaume du Maroc,
- 2 : Il a été souligné l'importance qu'il y aurait à situer cette initiative dans un cadre administratif et réglementaire » définissant :
  - Les conditions budgétaires de sa mise en œuvre,
  - La responsabilité des Directeurs des Etablissements d'enseignement,
  - Les normes techniques de sécurité,
  - La liaison avec les autres acteurs de la sécurité : Protection Civile, Collectivités Territoriales, Service des eaux et Forêts, Environnement...
  - la politique relative aux problèmes d'assurance,
- 3 : Importance de la mise en place de programmes spécifiques de formation relatifs à la mise en œuvre de « plans de mise en sécurité des Etablissements d'Enseignement »,
- 4 : Établissement d'un calendrier de mise en œuvre,
- 5 : Rédaction de cartes régionales des risques naturels et technologiques,
- 6 : Nationalisation du projet en particulier dénomination en langue arabe du terme PPMS.

De l'utilisation des normes de sécurité en général utilisée sur le plan international et adaptées aux spécificités du Maroc par les Autorités compétentes.

Fin Septembre 2009 : Organisation d'un **séminaire à Rabat** pour évaluer la faisabilité de la généralisation du processus de mise en évidence des plans de mise aux normes de sécurité des Etablissements scolaires à partir de la démarche « PPMS »

### **Généralisation du PPMS :**

Fin Septembre 2009 - Janvier 2010 : Généralisation de la mise en place des PPMS dans l'ensemble des Etablissements scolaires au Maroc :

- Formations des Chefs des Etablissements scolaires n'ayant pas encore mis en place leur PPMS,
- Calendrier de mise en œuvre des PPMS dans ces Etablissements scolaires.

Le 13 décembre 2009 a été organisé à Rabat un Séminaire regroupant des Représentants des différentes Académies et Délégations engagées dans le processus de mise en place des « Plans de mise en sécurité des Etablissements d'enseignement. Lors de ce Séminaire présidé par le Dr Mustapha Denial assisté de Jean Pierre Massué les recommandations suivantes ont été présentées :

1- Importance de l'envoi d'une Circulaire du Ministère aux Académies et Délégations spécifiant les actions à entreprendre suite à la réunion du 13 décembre 2009 :

- Objectifs,
- Calendrier.

2- Importance d'une présentation standardisée et informatisée des Plans de mise en sécurité des Etablissements scolaires afin de constituer une banque de données au niveau des Délégations, des Académies et au niveau National.

3- Sur la base de l'identification des risques dans le cadre de la mise en place des Plans de mise en sécurité des Etablissements Scolaires : Essai de cartographie des risques par Académie,

4- Publication d'affiches de sensibilisation à la prévention des risques dans les Etablissements scolaires,

5- Sensibilisation et information des Parents d'élèves sur la politique de prévention des risques dans les Etablissements scolaires,

6 – Mise à jour des plans de mise en sécurité des Etablissements scolaires et organisation d'exercice de simulation en début d'année scolaire.

7- Pour les grands Etablissements scolaires: Mise en place de plans de mise en sûreté centraux au niveau de l'ensemble de l'Etablissement scolaire et de plans spécifique au niveau de chaque bâtiment.

8- Organisation de cours de secourisme à l'intention des élèves.

**Réunions 14-19 Mai 2010 : Rabat Tetouan : Au cours de ces rencontres à Ifrane et Tétouan ont été travaillés les éléments d'une maquette nationale du PPMS. Une réflexion a été engagée aussi, sous la coordination de Mme Sylvette Pierron sur la nécessité de mettre en place des formations destinées aux responsables du suivi et de la mise en œuvre de ces PPMS.**

### **Conclusions et recommandations :**

Sur la base de l'initiative prise par Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et conduite par son Conseiller le Dr Mustapha Denial, je me permets de formuler les remarques et recommandations suivantes :

1- l'initiative prise par Monsieur le Ministre de l'Education Nationale visant à faire de l'Ecole un « lieu de sécurité » me paraît tout à fait essentiel. En effet, le Royaume du Maroc est confronté à un certain nombre de risques naturels, technologiques et sociaux qui actuellement sont exacerbés par la problématique du réchauffement climatique qui a tendance à renforcer la « brutalité » d'événements extrêmes.

2- L'approche, adoptée par Monsieur le Ministre et conduite par son Conseiller le Dr Mustapha Denial, est empreinte d'un pragmatisme efficace, elle est avant tout basée sur la recherche d'un comportement adéquat :

.Elle consiste à informer et éduquer, l'ensemble des acteurs de l' Education Nationale pouvant être confronté à des situations d'urgence : Responsables au niveau du Ministère, des Académies, des Délégations, des Etablissements d'enseignement : Enseignants, Personnels Administratifs et Techniques , Elèves, à la conduite à tenir en amont, pendant et après l'occurrence d'une situation d'urgence, en étroite concertation avec les Parents d'élèves.

3- Cette première étape de mise en sécurité des Etablissements scolaires devrait voir son point d'aboutissement à la fin 2010.

Sur cette base, il conviendrait de mettre sur support informatique l'ensemble des « plans de mise en sécurité des Etablissements scolaires », PPMS.

Ainsi à partir de cette « base de données » en réseau, au niveau des Délégations, des Académies et du Ministère, les Responsables pourraient à tout moment connaître les informations découlant de la mise en place des PPMS et ainsi intervenir en toutes connaissances de causes, dans l'aide à la décision dans la gestion des situations d'urgence.

4- L'identification des différents types de risques affectant les Etablissements scolaires du Royaume pourrait permettre de dresser de façon pragmatique une cartographie des risques auxquels sont exposés les Etablissements scolaires.

Cette mesure faciliterait la mise en évidence des besoins de mise en conformité des Etablissements scolaires avec les normes internationales de protection contre les risques.

5- Sur la base des fiches de mise en œuvre du PPMS dans les Etablissements scolaires élaborées à l'occasion de la réunion de Tétouan en Mai 2010 les actions de formation à la mise en œuvre du PPMS pourraient être généralisées.

# Annexes

## ANNEXE 1

### LES DIFFERENTS TYPES DE RISQUES : Connaissance et prévention

Risques naturels : risques sismiques, risques volcaniques, risques d'inondation, risques liés à la sécheresse,

Risques technologiques : risques d'incendies, risques industriels, risques liés aux transports...

Risques de la vie quotidienne : risques domestiques, risques de santé, risques liés à la circulation...

Risques sociaux : risques liés à l'instrumentalisation de la violence : Parmi les risques sociaux les plus importants, nous nous concentrerons sur les risques liés à **l'utilisation de la violence et donc à son « instrumentalisation »** par des personnes ou des groupes qui mettent les enfants d'âge scolaire dans des situations à risques.

Les formes que peuvent prendre l'instrumentalisation de la violence sont diverses, parmi les plus répandues on trouve : le racket, les bagarres, les agressions sexuelles, les vols, le chantage, la drogue, le terrorisme...

Au niveau des établissements scolaires il convient tout d'abord d'analyser les temps et lieux à risques par rapport à l'instrumentalisation de la violence ainsi que les acteurs potentiels. Cela inclus:

L'étude de lieux où se retrouve l'enfant :

- Le trajet de la maison à l'école,
- Devant l'école,
- Dans l'école, dans les couloirs, les salles d'eau et les sanitaires, la cour de l'école,
- Les lieux d'activités périscolaires : stades, théâtres, lieux de réunions d'associations, la proximité des lieux de culte, les cybercafés etc.

L'emploi du temps de l'enfant :

- Les périodes de trajets de la maison à l'école,

- Les périodes d'activités périscolaires,
- Les moments passés en dehors de la maison

#### Acteurs potentiels

- Les personnes internes à l'école
- Les personnes étrangères à l'école: mineurs, adultes,

En fonction des lieux et des moments, et des acteurs potentiels, analyse des différentes formes que l'instrumentalisation de la violence peut prendre.

#### **Annexe II :**

Paris le 30 octobre 2008.

#### **A l'attention de Monsieur le Ministre de l'Education et de la Recherche.**

Objet : Suite à mon entretien avec le Dr M. Denial le jeudi 30 Octobre 2008 portant sur la mise en sécurité des établissements scolaires : inondations, neige etc.

Le réchauffement climatique aura pour incidence de rendre plus aigues les crises climatiques en particulier dans les pays du Maghreb : pluies torrentielles, inondations, épisodes neigeux etc...

#### **Les inondations :**

la prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme, la modernisation des systèmes d'alerte et de mobilisation, la réduction de la vulnérabilité du bâti et le renforcement de la conscience du risque apparaissent désormais comme un faisceau d'actions indispensables pour limiter durablement les dommages aux personnes et aux biens.

#### **Inondations et écoles :**

Principe de base : il faut tout mettre en œuvre pour que le principe suivant soit une réalité :



**Vos enfants sont en sécurité à l'école. Ne prenez pas de risques pour aller les chercher.**

**Il conviendrait d'adopter ce principe de base et de conseiller que**

**sur le plan national les mesures soient prises pour :**

**1 - renforcer la sécurité des bâtiments scolaires par rapport aux différents risques en particulier d'inondation, incendies etc...**

**2- mettre en place dans chaque établissement scolaire des plans de réaction aux situations d'urgence,**

**3- Prévoir la logistique nécessaire et suffisante pour « garder » les enfants dans l'établissement scolaire en situation d'urgence : inondations, neiges etc...**

Sensibiliser les enfants à la connaissance du risque d'inondation et à la conduite à tenir en situation d'inondation. Organisation de journées d'animation en milieux scolaires.

Propositions :

A- Réunion de travail le 6 et 7 Novembre pour sélectionner les objectifs et définir un calendrier de travail et détermination des sites pilotes..

B- Mission de mise en « sécurité » d'Etablissements scolaires (choisis par les Autorités marocaines) par un groupe mixte Maroc/Europe : à partir du 13 Novembre 2008 au 5 Décembre 2008.

C- Organisation d'un Séminaire les 16 et 17 Décembre 2008 pour évaluer le travail de mise en place des « plans et réalisations de mise en sécurité des Etablissements scolaires sélectionnés par les Autorités Marocaines.

### **Annexe 3**

**Face aux risques majeurs du XXI Siècle : « l' Ecole lieu de sécurité » :  
Rabat le 1 et 2 Décembre 2008.**

**Prévention et protection contre les risques dans les Etablissements scolaires et universitaires : Comment mettre en œuvre de plans de sécurité dans les Etablissements d'enseignement ?**

Lundi 1 Décembre 2008.

-9H Session d'ouverture :

Les objectifs de la Rencontre : Dr Mustapha Denial : Conseiller du Ministre

Interventions :

- du Directeur de la Vie Scolaire M. Ismaili,

- du Directeur de l'Office national des Œuvres Universitaires ,Sociales et Culturelles de la vie Etudiante : M. Hasan Essiarab

- La sécurité humaine et le Plan d'Urgence : (Coordinateurs des Projets)

- 9H45 Jean Pierre Massué : Académie Européenne des Sciences et des Arts: Les enjeux des risques dans les sociétés du XXI siècle : Objectifs de la formation 10'

10H.00 Pause

**Session 1 :**

10H - 11H

Stratégie de mise en sûreté dans les Etablissements scolaires, Présentation de la méthodologie : Mme Sylvette Pierron, Présidente de IFFORME (Institut Français des Formateurs à la Prévention des risques et à la Protection de l'Environnement.)

Les événements récents au Maroc : Réactions et comportements des Responsables au niveau des Etablissements scolaires concernés.

Discussion

Pause : Déjeuner 12h- 13h30

14h00- 17H30

Visite de deux Etablissements scolaires, d'une cité universitaire et d'une Faculté , présentation des démarches de mise en place des « plans de sécurité des Etablissements visités :

Préparation et mise en place de plans de mise en sécurité travail en trois groupes :

Coordination Mme Sylvette Pierron

Groupe 1 Animation M. Jean Marie Demontrond

Groupe 2 Animation M. Yves Munos,

Groupe 3 Animation Guy Bichet,

## **Mardi 2 Décembre 2008**

9H-10H30

Exercices pratiques :

Ebauches de plans de mise en sécurité des Etablissements visités : réactions et recommandations.

10h30-11h30.

Dans quatre salles : Préparation et calendrier de mise en place de plans de sécurité dans des Etablissements d'Enseignement au niveau des Provinces (Académies) et Universités pilotes;

11h30-12h30 : Réunion plénière : Séance de restitution par chacun des Rapporteurs des groupes : Synthèse

12h30-14h:Pause, déjeuner

14h00-14h45:

### **Séance de clôture du Séminaire: Les Etablissements d'enseignement et les risques majeurs.**

Présentation des résultats du séminaire: Animation: Dr Mustapha Denial.

Rapports des Représentants des Académies et Universités pilotes,

Intervention des Responsables du projet « Plan d'urgence »

### **Allocution de Monsieur le Ministre**

15h-17h **Table Ronde**

La prévention des risques un défi pour la société du XXI siècle...

J.P. Massué Académie Européenne des Sciences et des Arts :

-Importance des NTIC dans la mise en Sûreté des Etablissements scolaires : Thierry Pinot France. Sylvette Pierron Présidente de l'IFFORME. Questions, réponses

17h-18h : Conclusions et mise en œuvre des plans de mise en sûreté des Etablissements scolaires dans les quatre régions : Dr Mustapha Denial

Synthèse : Jean Pierre Massué